



# FACE HERAULT

26 Cours Gambetta

34000 MONTPELLIER

=====

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association FACE HERAULT tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les paragraphes suivants figurant dans l'annexe comptable :

- page une : § « autres éléments significatifs de l'exercice » mentionnant que la continuité de l'exploitation est conditionnée à la reconduction des subventions précédemment obtenues ;
- page cinq : § « Informations complémentaires sur les subventions d'exploitation » précisant l'existence d'une incertitude sur le montant de certaines subventions comptabilisées en produit.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, procédé conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Montpellier, le 16 avril 2010

**SARL AUDIT ET STRATEGIE**

**Commissaire aux comptes**

**Guy BOULET**

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le			Exercice précédent		
	31/12/2009 (12 mois)			31/12/2008 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	466	466				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	24 001	17 580	6 421	1,64	5 567	1,67
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</b>						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	650		650	0,17	600	0,18
Prêts						
Autres immobilisations financières	7 157		7 157	1,83	5 250	1,57
<b>TOTAL (I)</b>	<b>32 275</b>	<b>18 046</b>	<b>14 228</b>	<b>3,63</b>	<b>11 417</b>	<b>3,42</b>
<b>STOCKS ET EN COURS:</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	9 645	492	9 153	2,34	5 822	1,75
<b>Autres créances</b>						
. Fournisseurs débiteurs	470		470	0,12		
. Personnel	641		641	0,16	122	0,04
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	351 789	17 370	334 419	85,36	288 415	86,51
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	28 897		28 897	7,38	22 001	6,60
Charges constatées d'avance	3 955		3 955	1,01	5 592	1,68
<b>TOTAL (II)</b>	<b>395 397</b>	<b>17 862</b>	<b>377 535</b>	<b>96,37</b>	<b>321 952</b>	<b>96,57</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>427 671</b>	<b>35 908</b>	<b>391 763</b>	<b>100,00</b>	<b>333 370</b>	<b>100,00</b>

Guy BOULET

EXPERT COMPTABLE  
 COMMISSAIRE AUX COMPTES  
 10, Parc Club du Millénaire  
 1025, Rue Henri Becquerel  
 34000 MONTPELLIER  
 Tél. 04 67 83 84 85

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)	
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:</b>				
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise	93 551	23,88	90 551	27,16
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	25 487	6,51	10 000	3,00
Résultat de l'exercice	15 834	4,04	15 487	4,65
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports			20 000	6,00
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>134 872</b>	<b>34,43</b>	<b>136 038</b>	<b>40,81</b>
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>FONDS DEDIÉS</b>				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes assimilées	46 588	11,89	5 944	1,78
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	32 949	8,41	9 965	2,99
Autres	126 530	32,30	108 576	32,57
Produits constatés d'avance	50 825	12,97	72 847	21,85
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>256 892</b>	<b>65,57</b>	<b>197 332</b>	<b>59,19</b>
Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>391 763</b>	<b>100,00</b>	<b>333 370</b>	<b>100,00</b>

**ENGAGEMENTS REÇUS**

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

**ENGAGEMENTS DONNÉS**

**Guy BOULET**  
EXPERT COMPTABLE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
10, Parc Club du Millénaire  
1025, Rue Henri Becquerel  
34000 MONTPELLIER  
Tél. 04 67 83 84 85

**BILAN PASSIF**

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)

## COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services	5 785		5 785	100,00	1 210	100,00	4 575		378,10
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>5 785</b>		<b>5 785</b>	<b>100,00</b>	<b>1 210</b>	<b>100,00</b>	<b>4 575</b>		<b>378,10</b>
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			827 879	N/S	501 649	N/S	326 230		65,03
Dons									
Cotisations			54 250	937,77	42 030	N/S	12 220		29,07
Legs et donation									
Produits liés à des financements réglementaires									
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			2 665	46,07	2 008	165,95	657		32,72
Autres produits						153	-153		-100,00
Reprise de provisions			19 538	337,74	82 952	N/S	-63 414		-76,44
Transfert de charges									
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>904 332</b>	<b>N/S</b>	<b>628 792</b>	<b>N/S</b>	<b>275 540</b>		<b>43,82</b>
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>910 117</b>	<b>N/S</b>	<b>630 002</b>	<b>N/S</b>	<b>280 115</b>		<b>44,46</b>
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat									
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif			18	0,31	23	1,90	-5		-21,73
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>18</b>	<b>0,31</b>	<b>23</b>	<b>1,90</b>	<b>-5</b>		<b>-21,73</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>									
Sur opérations de gestion									
Sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>									
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>910 135</b>	<b>N/S</b>	<b>630 025</b>	<b>N/S</b>	<b>280 110</b>		<b>44,46</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>									
<b>TOTAL GENERAL</b>									
			<b>910 135</b>	<b>N/S</b>	<b>630 025</b>	<b>N/S</b>	<b>280 110</b>		<b>44,46</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>									
Achats de marchandises et de matières premières									
Variation de stock marchandises et matières premières			18 223	315,00	10 028	828,76	8 195		81,72
Autres achats non stockés			59 671	N/S	36 993	N/S	22 678		61,30
Services extérieurs			119 409	N/S	133 394	N/S	-13 985		-10,47
Autres services extérieurs			35 464	613,03	21 087	N/S	14 377		68,18
Impôts, taxes et versements assimilés			481 203	N/S	299 140	N/S	182 063		60,86
Salaires et traitements			171 443	N/S	105 612	N/S	65 831		62,33
Charges sociales			120	2,07			120		N/S
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association									

Guy BOULET  
EXPERT COMPTABLE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

10, Parc Club du Millénaire  
CABINET PHILIPPE SAUVEPLANE  
1025, Rue Henri Becquerel  
34000 MONTPELLIER  
Tél. 04 67 83 84 85

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements	4 055	70,10	3 818	315,54	237	6,21
Dotations aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	71	1,23	2 778	229,59	-2 707	-97,43
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>889 659</b>	N/S	<b>612 850</b>	N/S	<b>276 809</b>	
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)						
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées	3 313	57,27	1 688	139,50	1 625	96,27
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (III)</b>	<b>3 313</b>	57,27	<b>1 688</b>	139,50	<b>1 625</b>	96,27
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 329	22,97			1 329	N/S
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>	<b>1 329</b>	22,97			<b>1 329</b>	N/S
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>894 301</b>	N/S	<b>614 538</b>	N/S	<b>279 763</b>	45,52
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>15 834</b>	273,71	<b>15 487</b>	N/S	<b>347</b>	2,24
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>910 135</b>	N/S	<b>630 025</b>	N/S	<b>280 110</b>	44,46
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
<b>PRODUITS :</b>						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
<b>TOTAL</b>						
<b>CHARGES :</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
<b>TOTAL</b>						

## ANNEXE

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2009 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/12/2008 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 391 763,23 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 15 833,63 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le Conseil d'Administration.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

### AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La continuité de l'exploitation est conditionnée au renouvellement des subventions obtenues en 2009.

Il en résulte que l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer inappropriée si ces subventions n'étaient pas reconduites.